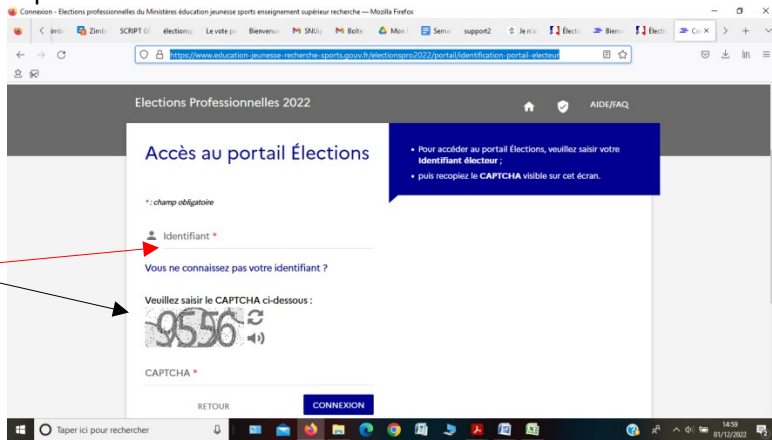


Comment voter ?

Tout d'abord, **se connecter au portail « élections »**

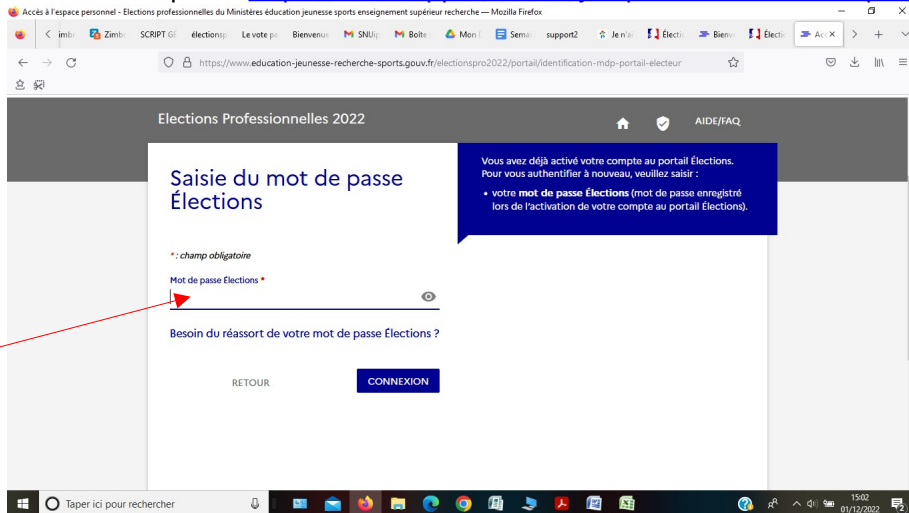
<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>

Entrez votre identifiant (= adresse de votre messagerie académique, du type *frederic.meyer@ac-strasbourg.fr*) et le captcha

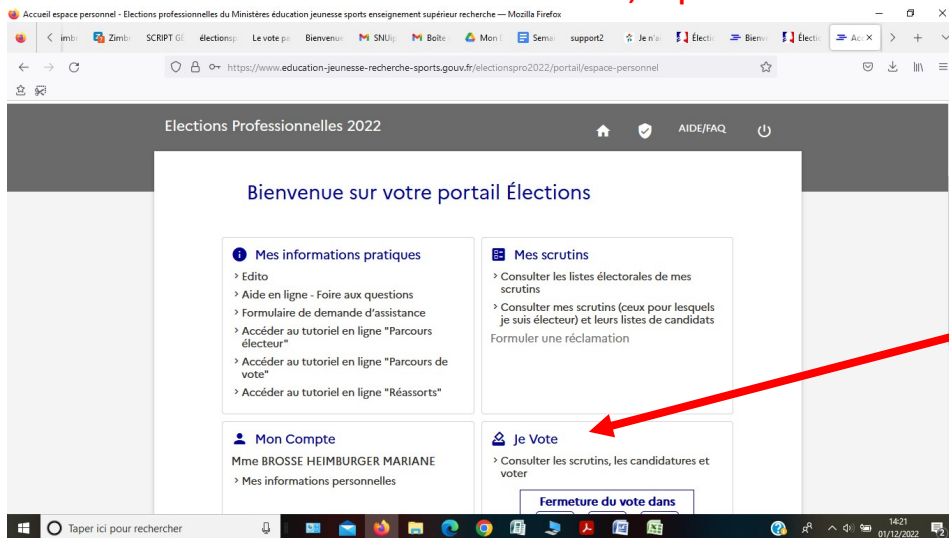


Saisissez votre mot de passe élections (que vous avez créé vous-même lors de la création de votre espace électeur)

Si vous l'avez perdu <https://68.snuipp.fr/article/j-ai-perdu-mon-mot-de-passe-pour-acceder-a-l-espace-electeur>

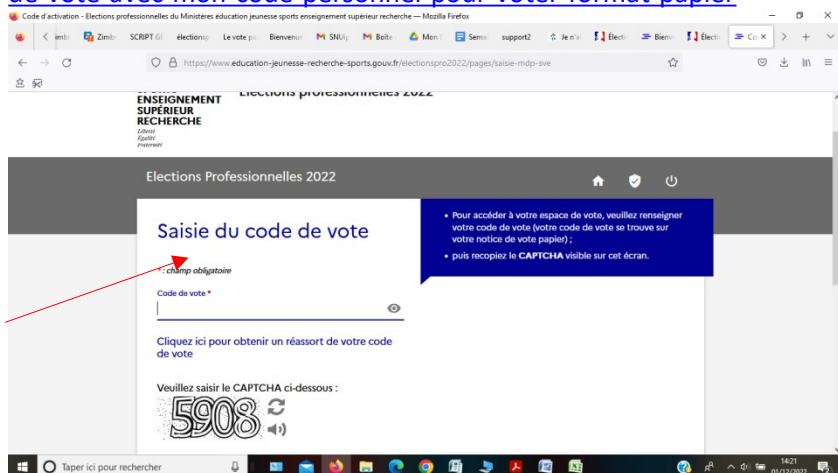


Vous arrivez alors sur l'écran ci-dessous. **Pour voter, cliquez sur « Je vote ».**



Il vous faut alors saisir votre **code de vote** réceptionné dans la notice de vote (enveloppe distribuée par le directeur ou la directrice de votre école) et un captcha.

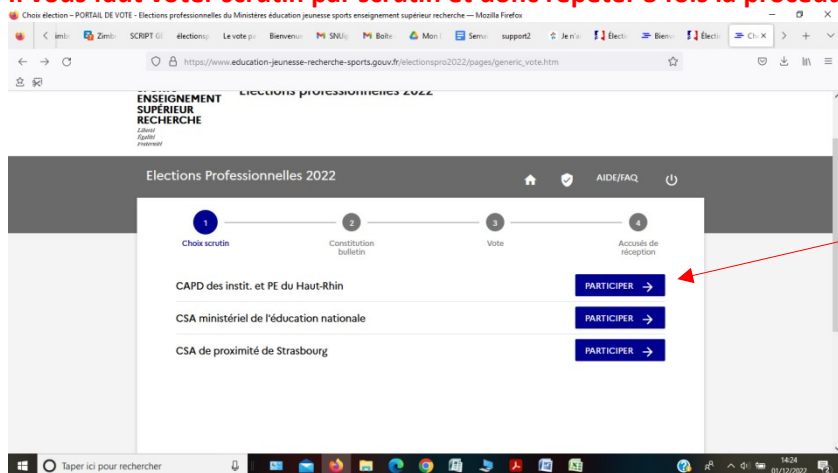
Si vous ne l'avez pas réceptionné ou perdu : <https://68.snuipp.fr/article/je-n-039-ai-pas-recu-ou-perdu-ma-notice-de-vote-avec-mon-code-personnel-pour-voter-format-papier>



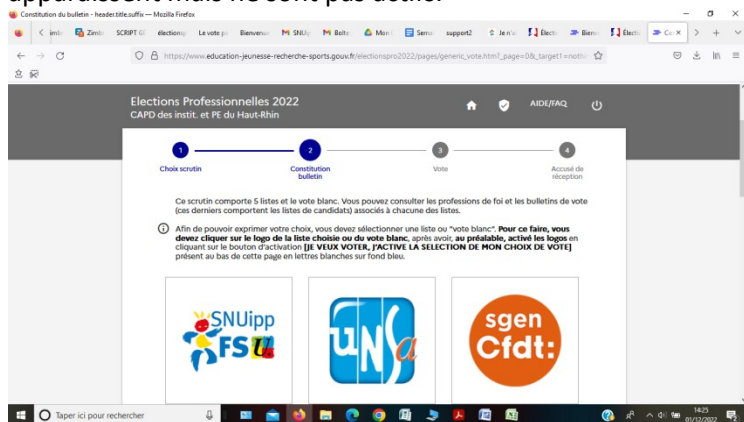
Les scrutins qui vous ont ouverts, apparaissent : **il y a 3 scrutins** :

- CAPD,
- CSA Men
- CSA de proximité.

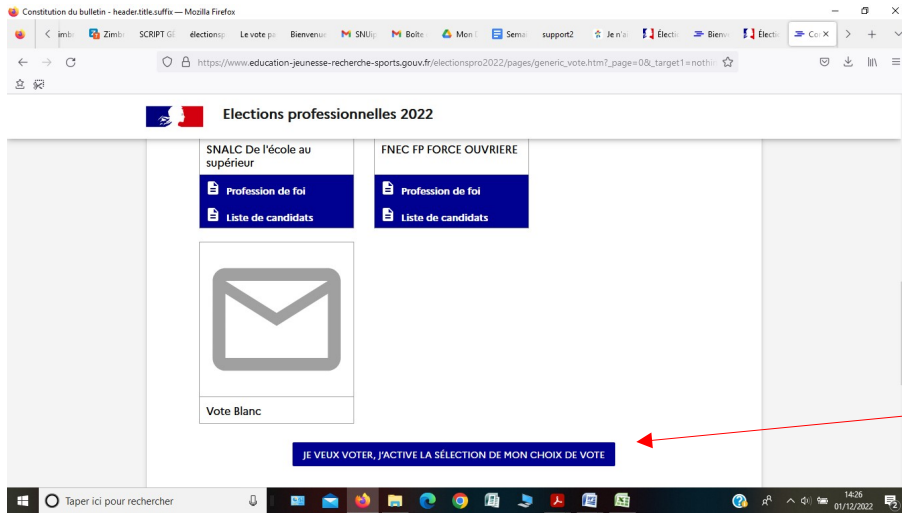
Il vous faut voter scrutin par scrutin et donc répéter 3 fois la procédure décrite ci-dessous.



Lorsque vous cliquez sur « **participer** » à l'un des scrutins, les logos des organisations syndicales participantes apparaissent mais ne sont pas actifs.

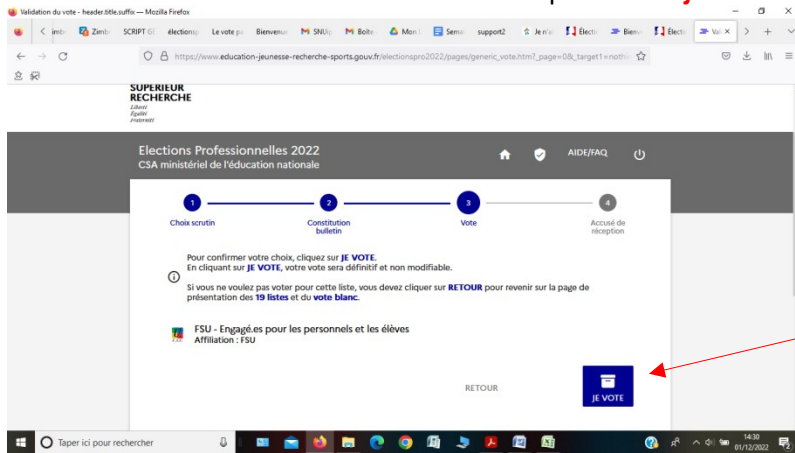


Il vous faut activer les logos en cliquant tout en bas de la page sur « je veux voter, j'active la sélection de mon choix de vote »



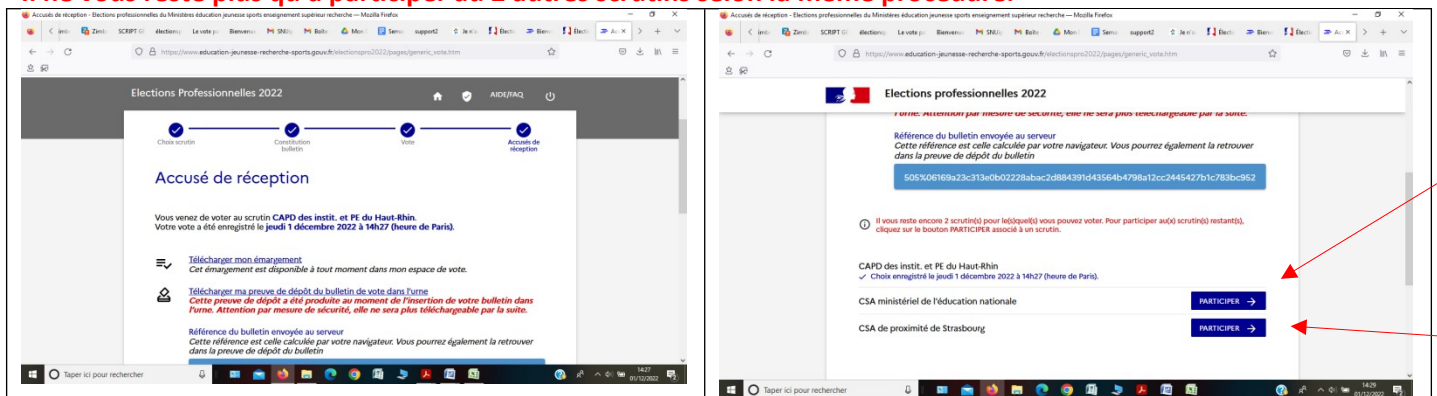
Les logos des organisations syndicales deviennent alors actifs et sélectionnables et vous pouvez sélectionner le SNUipp (vote CAPD) ou la FSU (vote en CSA MEN et CSA Académique)

Lorsque vous aurez sélectionné le logo de votre choix, un écran de confirmation du vote apparaîtra. Vous confirmerez définitivement votre choix en cliquant sur « je vote ».



Un accusé de réception apparaît et peut être enregistré.

Il ne vous reste plus qu'à participer au 2 autres scrutins selon la même procédure.



Bon vote !!!